



# CURE DE PROVENCE

CANTON DE VAUD  
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS  
SERVICE DES BATIMENTS

5450 1977/84/9

Héritage unique d'un moment de notre histoire, les cures ont contribué à façonner l'image de notre pays. Un village vaudois sur deux ou trois possède un tel bâtiment, important, de qualité, beaucoup plus cosu que la ferme ou la simple maison d'habitation, mais plus modeste qu'une maison de maître ou que les petits châteaux construits à la même époque. Le "ministre" propagateur de la foi nouvelle devait avoir une demeure symbolisant la place de son Eglise dans la société.

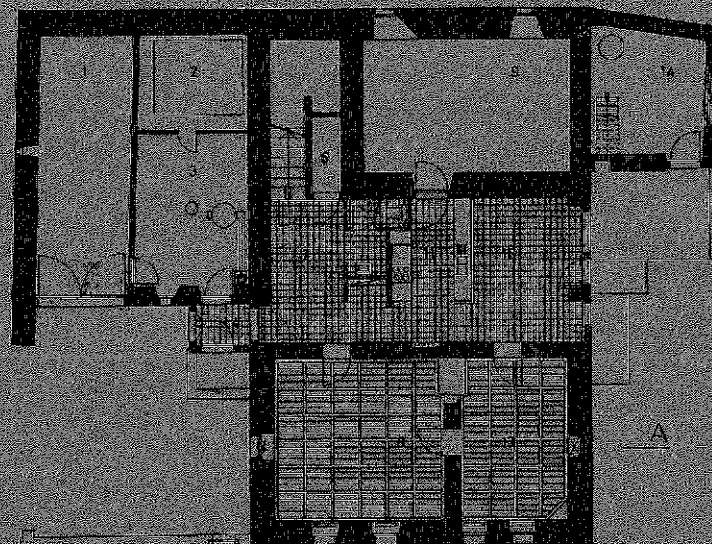
Bien faites, vastes, propices à l'accueil des paroissiens, les cures évitaient les fastes romains ou l'excessif dénue-ment monacal incompatibles avec une religion favorisant l'individu et sa réussite personnelle. Edifiées souvent par leurs Excellences ou avec leurs subsides, les cures devaient aussi symboliser leur régime, sûr, solide, riche mais éco-nome, construisant pour que cela dure, sur le roc comme le veut l'Evangile. Voisines des temples, au centre du bourg ou un peu à l'écart sur la même colline, elles donnent sou-vent, avec les sanctuaires, leur silhouette caractéristique aux localités.

Le graveur Weibel les a associées dans ses représentations, cherchant parfois le point de vue qui permette ce regroupement sur la même image. Les écoles ne sont venues, avec le second clocher du village, que bien plus tard ! La cure, résidence du pasteur, marquait que le village était le centre de la paroisse, petit chef-lieu, même si les autres villages disposaient aussi d'un lieu de culte. On y était fier de sa cure, que les autres n'avaient pas. Leurs volets verts et blanc depuis l'Indépendance vaudoise ont renforcé encore leur singularité. Aux limites du canton, là ou parfois la frontière est bien compliquée, elles marquaient qu'on était en pays de Vaud.

Cet ensemble remarquable constitue un patrimoine exception-nel en Suisse, en Europe même; le Canton doit le préserver, le maintenir pour les générations futures. L'effort en vaut la peine, nous devons nous montrer dignes de cet héritage, les sommes à y consacrer, si elles sont importantes, sont dérisoires comparées à la valeur de ce qu'il faut maintenir. Nous le devons aux Vaudois d'hier et de demain.

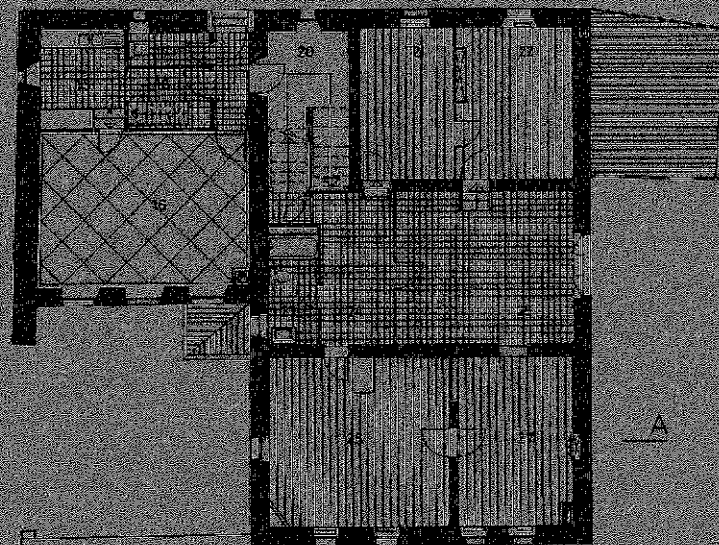
MARCEL BLANC  
chef du département  
des travaux publics

# CUKE DE PROVENCE



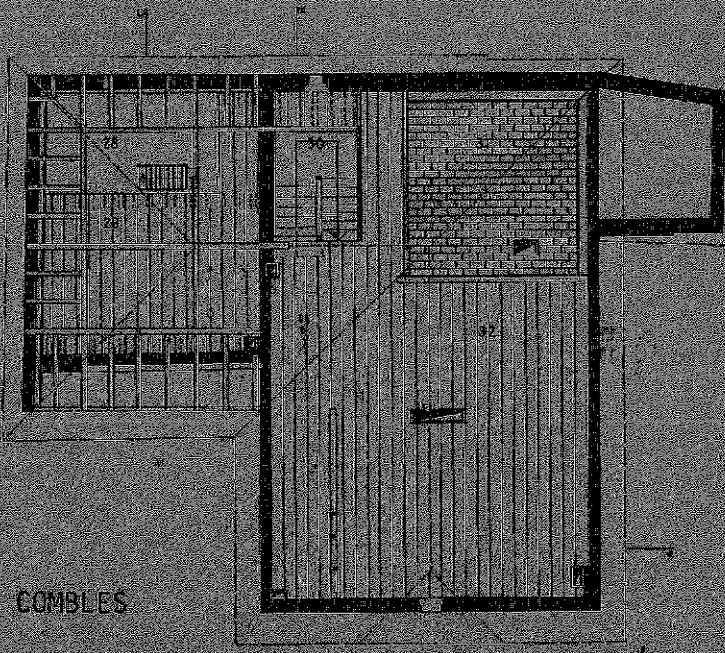
REZ-DE-CHAUSSEE

1: 500

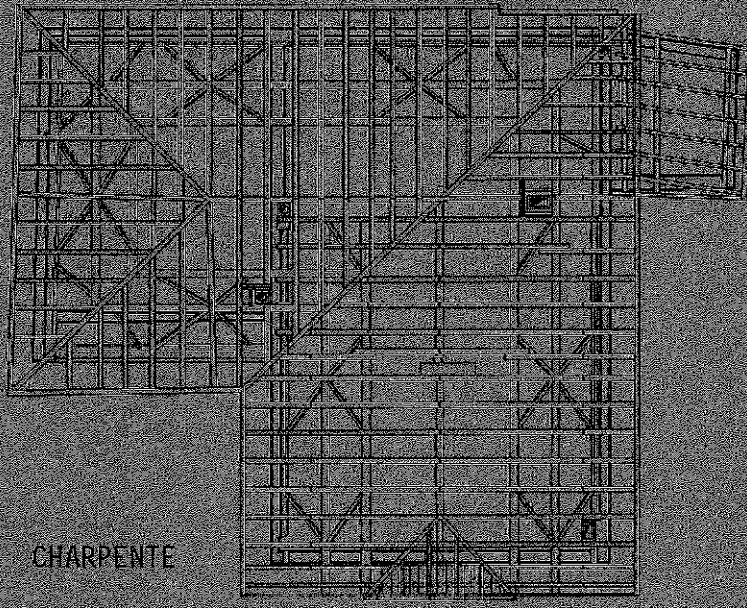


NIVEAU 2

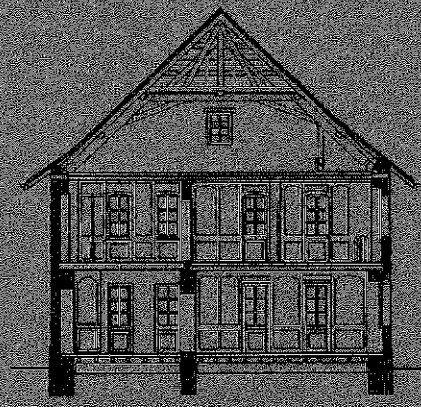
REZ-DE-CHAUSSEE	NIVEAU 2	COMBLES
1. Garage	15. Office	28. Dégagement
2. Citerne	16. Salle de paroisse	29. Comble ouest
3. Chauffage	17. W.-C.	30. Escalier
4. Sps	18. Vestiaires	31. Chambre
6. Réduit	19. Surcombles réduit	32. Comble est
7. Hall	20. Escalier	
8. Chambre	21. Chambre	
9. Cave	22. Chambre	
10. Coin à manger	23. Salle de bains	
11. Cuisine	24. Hall	
12. W.-C.	25. Chambre	
13. Chambre	26. Séjour	
14. Remise	27. Chambre	



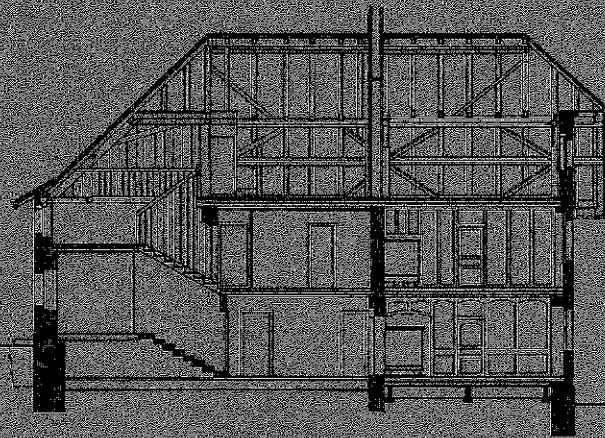
COMBLES



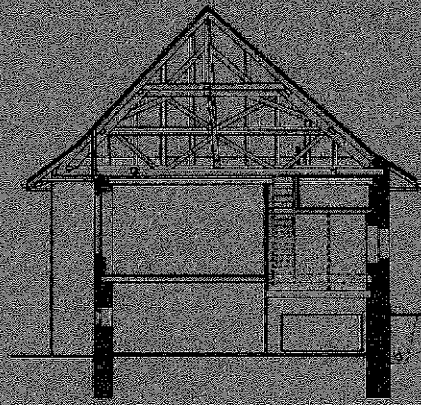
CHARPENTE



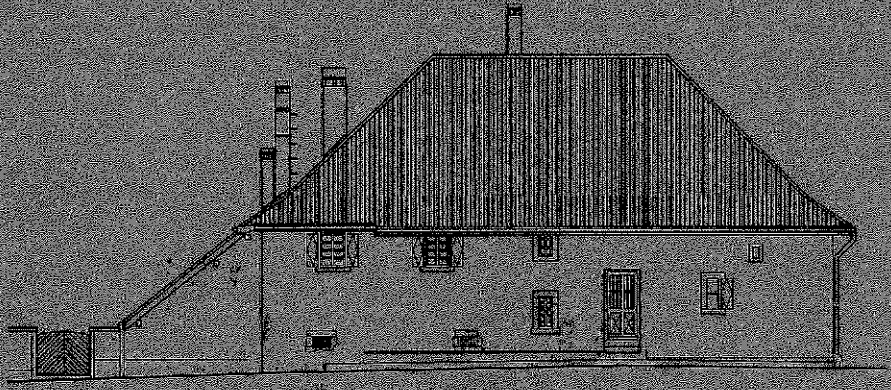
COUPE A



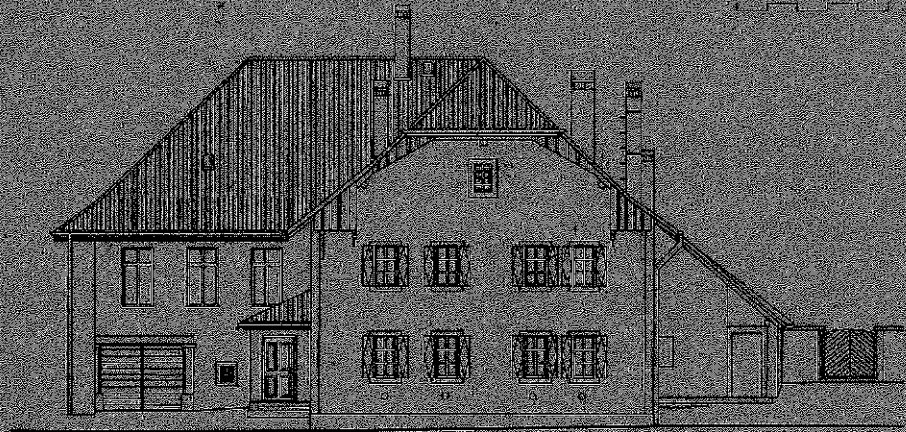
COUPE B



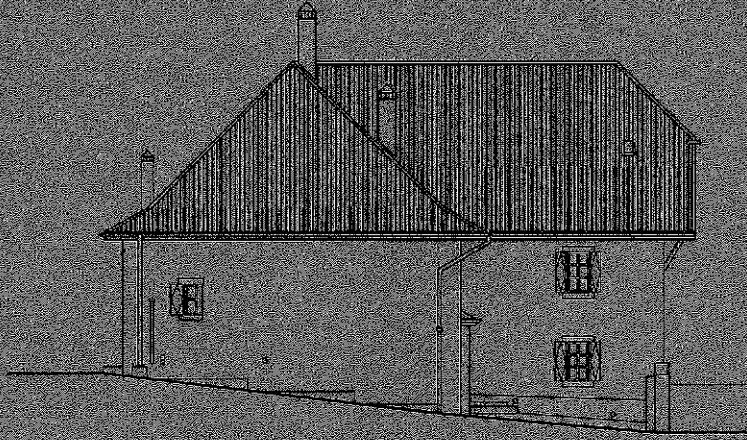
COUPE C



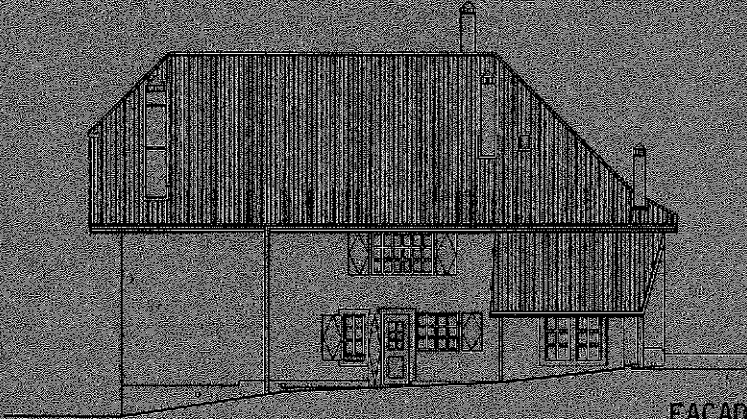
FAÇADE NORD



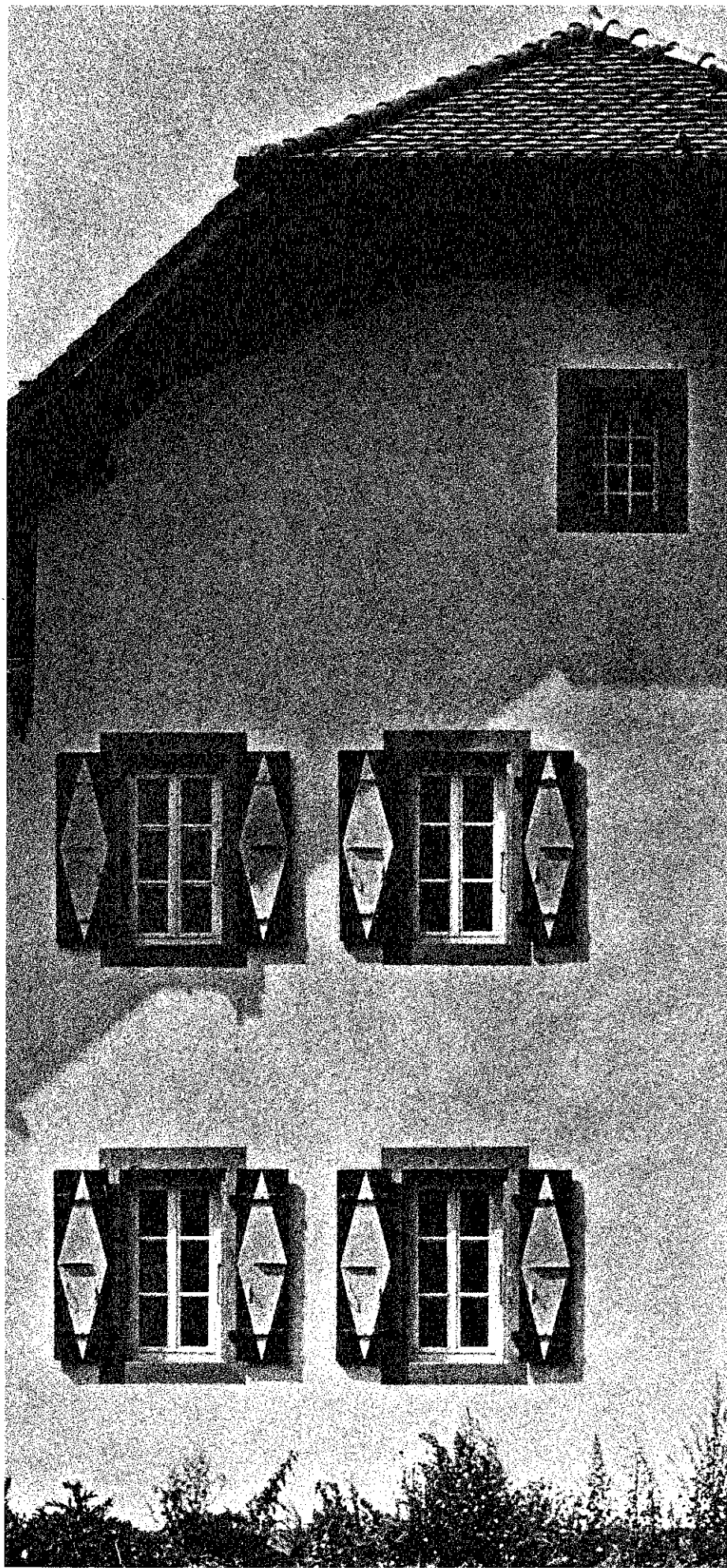
FAÇADE SUD



FAÇADE OUEST



FAÇADE EST



# CURE DE PROVENCE

CANTON DE VAUD  
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS  
SERVICE DES BÂTIMENTS

Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XVe sc. jusqu'à nos jours. La période bernoise est particulièrement bien représentée car les cures jouaient alors un rôle symbolique affirmant dans nos bourgs et villages le nouveau pouvoir et la nouvelle religion.

La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante :

Note	Définition résumée	Nombre de cures	%
1	d'importance nationale	10	6,4
2	d'importance régionale	66	42,6
3	d'importance locale	44	28,4
4	intéressant dans son contexte	10	6,4
5	non dénué d'intérêt	8	5,2
6	sans qualité particulière	15	9,7
7	altère le site	2	1,3
		155	100 %

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses, puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.

Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'examen de revêtements, de peintures, etc. L'architecte, auteur de la restauration, peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs. Chaque bâtiment apporte des données nouvelles qui s'accumulent peu à peu; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elles offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.

La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représentent 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité; l'octroi de mandats à des architectes privés compense cette tendance par

l'apport d'idées fraîches, de vues différentes. En outre, des bureaux non expérimentés en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente.

Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et en particulier ceux de la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites - Venise 1964 -. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

JEAN-PIERRE DRESCO  
Architecte cantonal

1. Par sa décision du 23 avril 1980, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude destiné à la restauration des cures d'Avenches, Dompierre, Prilly et Provence.

2. La commission parlementaire, composée des personnes suivantes :

M. C. NEYROUD	M. G. LAYDU
Mme J. GEISER	M. J. MASSON
M. E. CROLA	M. E. RUEGGER
M. R. DERRON	M. E. VOLET

visite les cures concernées et rapporte favorablement au Grand Conseil.

3. Le Grand Conseil du canton de Vaud accorde, par décret du 25 février 1981, un crédit global de Fr. 2'400'000.-- pour les quatre cures, dont Fr. 565'000.-- destinés à la cure de Provence.

Il convient de signaler qu'en plus des montants ci-dessus les communes de Provence et de Mutrux ont contribué, pour un montant de Fr. 12'000.--, à l'aménagement de la salle de paroisse.

4. Organisation du maître de l'ouvrage :

- Etat de Vaud, Service des bâtiments  
M. H.-R. BRAUN, chef de la section travaux  
M. J.-P. CHATELAIN, représentant du maître de l'ouvrage

- Mandataires :  
- Architectes GROUPE Y, architecture et urbanisme S.A., représenté par J.-P. MICHEL, M. DUPASQUIER  
- Géomètres MM. PILLOUD et RUDAZ

La cure de Provence abritait initialement des fonctions rurales qui comprenaient deux bâtiments distincts qui ont été fondus en un seul.

Aujourd'hui, en plus d'un logement, elle comprend la salle de paroisse.

Le bâtiment situé en bordure de la route cantonale Concise (VD) - St-Aubin (NE) fait partie intégrante du tissu relativement dense du village et apparaît en continuation de la rue constituée de fermes et maisons mitoyennes typiques des villages de pente du Jura.

La construction en forme de "L" est caractérisée par des façades très diverses quant à l'ordonnance, les proportions et leur densité en percements.

Les façades sur rue (Nord-Ouest) et sur une ruelle en pente (Sud-Ouest) peu percées d'ouvertures, d'aspect massif et sobre, accusent sa caractéristique montagnarde; c'est également la première vision que l'on peut avoir de la cure. A l'inverse, la façade "Noble" au Sud-Est face à la pente spécifique des constructions rurales représentatives d'une affectation officielle, est tout en symétrie et d'un très bel équilibre. On ne peut en dire autant des autres façades, en particulier celles de la salle de paroisse et du Nord-Est qui ont subi des percements de proportion parfois malheureuses, marquant une rupture avec les ouvertures antérieures.

Toutefois, ce ne sont pas ces interventions peu adaptées qui ont motivé une restauration de cet édifice mais bien plutôt son état précaire qui, comme la toiture par exemple, mettait en danger tout le bâtiment.

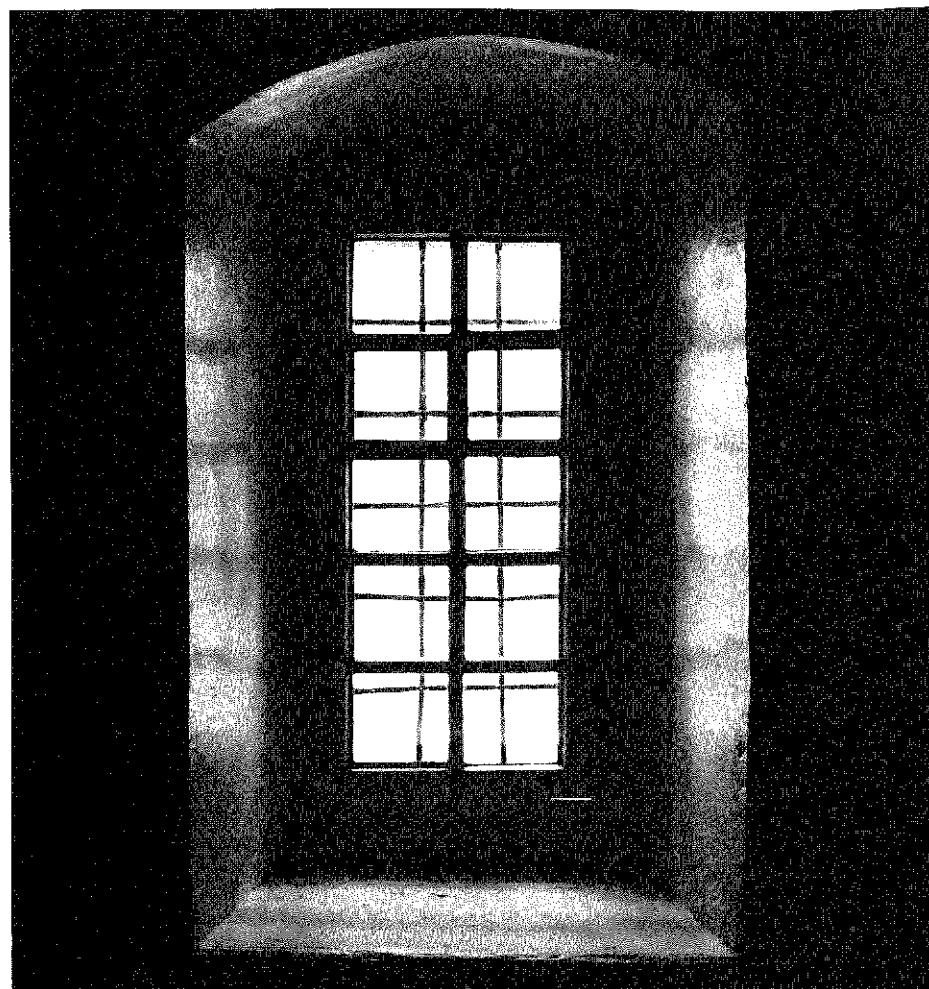
L'ambition des travaux s'est principalement portée sur la sauvegarde du monument. On a renoncé en particulier à reprendre la façade Nord-Est dans une approche contemporaine par manque de données archéologiques sur l'état ancien.

Il n'était évidemment pas question de créer un nouveau langage, sans bases historiques certaines et encore moins de reprendre les interventions de ce siècle sous forme de plagiat des éléments architectoniques anciens par simple souci d'homogénéité trompeuse.

Toutefois, pour différencier les interventions récentes de l'ancien, il a été décidé de procéder à un marquage par la peinture ou la texture et la mise en oeuvre des matériaux pour éviter toute ambiguïté, tout en ne créant pas, dans le cas particulier, de rupture. Ainsi les encadrements des fenêtres, percées lors des transformations du début du siècle et de 1939, ont été peints en blanc, comme la façade, alors que tous les encadrements anciens, ainsi que les chaînages l'ont été en jaune ocre.



Vue intérieure d'une fermeture à arc surbaissé (cage d'escalier)



Les travaux effectués à la cure de Provence, réalisés sous la direction du service des bâtiments de l'Etat de Vaud, en collaboration avec la section des monuments historiques, ont porté essentiellement sur un respect maximum de l'état existant tout en apportant la technologie contemporaine pour répondre aux exigences des utilisateurs d'aujourd'hui. Il a été conservé, dans la mesure du possible, le maximum de témoins, même apparemment mineurs, qui permettront de retrouver et compléter le cas échéant, les données archéologiques relativement succinctes de cette cure.

MICHEL DUPASQUIER  
du GROUPE Y

#### LES ANCIENNES CURES

Les habitants de Provence obtinrent de LL.EE. de Berne, peu après 1571 probablement, d'avoir un pasteur résidant dans leur village. Pour cela, ils durent s'engager à lui fournir une maison. Cette première cure fut convertie en école en 1613. A ce moment-là, la commune fit l'acquisition d'une autre maison, qui avait été confisquée auparavant par LL.EE. d'un condamné à mort nommé Georges Tryol. Nous ne savons rien de ces deux bâtiments dont l'entretien a toujours été à la charge des habitants de Provence (1).

#### LA CURE ACTUELLE

Malgré l'engagement pris par la commune de fournir le logement du pasteur, le gouvernement bernois résolu, en 1706, de construire une nouvelle cure, pour l'essentiel à ses frais. Dès lors, il en assumait également l'entretien, pour des raisons que nous ignorons.

Il n'existe que peu de renseignements sur la construction proprement dite. Les documents ne donnent que le nom de l'entrepreneur de la bâtisse, Emmanuel Freyvogel, et le montant considérable de 400 Pfennig payé par LL.EE.; la commune quant à elle dut se charger des charrois de matériaux (2). On inscrit sur la porte d'entrée de la cure la date de 1706.

Le bâtiment a subi quelques transformations au cours du XVIIIe siècle. En 1739 eurent lieu des travaux d'entretien relativement importants mais dont on ignore le détail (3). En 1759, l'achat puis la démolition de la maison contiguë à l'Est de la cure entraînaient le remaniement de l'annexe située de ce côté-là (4). Toutefois, jusqu'à la restauration de 1939, l'édifice ne semble pas avoir été modifié dans sa structure d'origine. Nous n'avons malheureusement pas les plans, ni le devis, ni même les comptes détaillés de construction qui auraient permis d'en donner une description complète, mais on peut distinguer les caractéristiques suivantes : à chaque étage, les deux chambres principales, de largeurs inégales, sont disposées sur le petit côté du rectangle allongé que forme le bâtiment; dans la partie centrale se trouvent au rez-de-chaussée, un vestibule spacieux et une cuisine, et au-dessus de celle-ci, à l'étage, une pièce d'importance secondaire; à l'arrière, soit au Nord, on a aménagé dans la pente du terrain la cage d'escaliers et une cave surmontée de deux chambres hautes.

A part sa disposition générale, l'intérieur ne présente plus beaucoup d'éléments remontant à l'époque de construc-

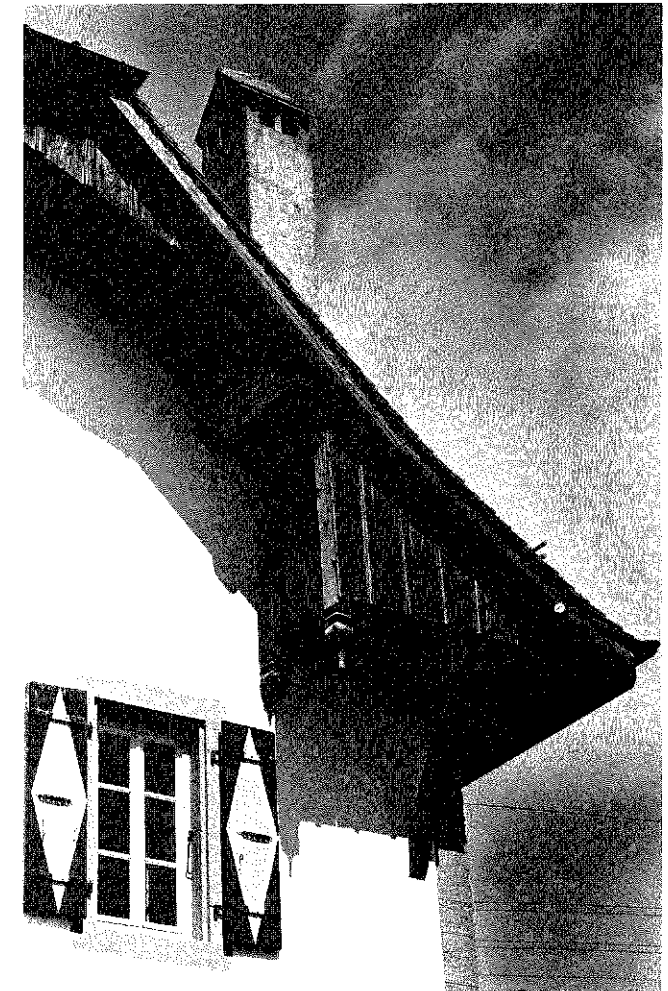
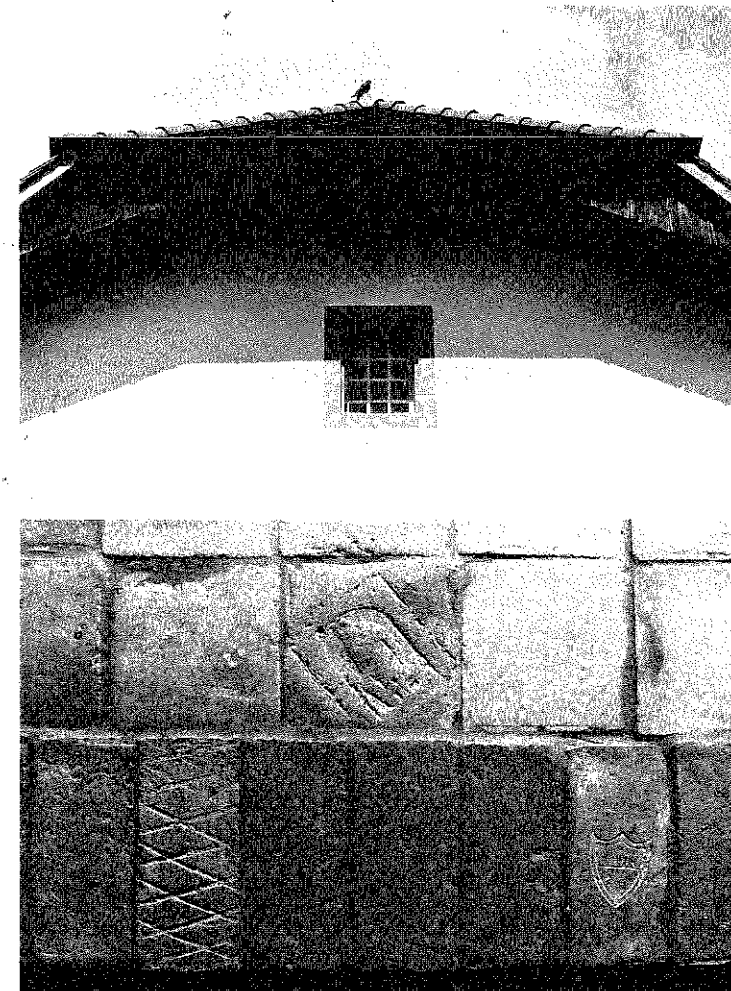
tion. Les pièces n'étaient fort probablement pas boisées à ce moment-là. Les lambris que l'on peut voir aujourd'hui remontent pour la plupart à la seconde moitié du XVIIIe siècle (5). La cheminée de pierre ornée de tables Louis XIV pourrait bien dater de 1759 (6), tandis que l'autre paraît postérieure. Les deux poêles reposant sur des pieds coniques sont typiques du XIXe siècle; l'un d'eux doit avoir été installé par le potier François Correvon en 1812 (7).

Bien que l'on n'ait que peu d'informations sur l'histoire de la construction de la cure de Provence, il est possible de la situer assez exactement grâce à une étude typologique. C'est la troisième d'une famille de quatre cures bâties entre 1703 et 1707 à partir d'un plan et d'un devis modèles fournis par l'architecte officiel bernois Abraham Dünz II : Ste-Croix, Vuarrens, Provence et Palézieux. Certes, chacune présente des variantes suivant la disposition des lieux, mais on y retrouve les caractéristiques énumérées plus haut. Dans les deux premiers cas, Emmanuel Freyvogel fut l'exécutant des projets de Dünz; en revanche, dans le dernier, il semble avoir joué le rôle d'un architecte, puisqu'il fournit lui-même les plans. On ignore s'il fut aussi l'auteur de ceux de Provence. Quoi qu'il en soit, ce bâtiment est un exemple très représentatif de la première grande vague de construction de cures du début du XVIIIe siècle.

MONIQUE FONTANNAZ  
Historienne

#### Notes

- (1) ACV, Be 2/3, f. 145, 22 janv. 1571; AEB, R.M., p. 217, 2 nov. 1613, ACV, Be 9/1, p. 267, 1614.
- (2) AEB, B VII 85, p. 61, fév. 1706; ACV, Bb 1-36, 11 juin 1706; AEB, B VII 587, 1706; B VII 85, p. 289, 14 fév. 1707.
- (3) ACV, Be 9/2, p. 887, 1739; Bp 31/14, 1739-1740, p. 69.
- (4) ACV, Bp 31/20, 1759-1760, p. 161; 1759, pp. 9-12.
- (5) en 1780, le pasteur obtint, à la suite d'autres réparations non spécifiées, le boisage d'une chambre; celui-ci fut réalisé par les menuisiers Abraham Deley et Maurice Petitpierre (ACV, Bb 1-97, p. 488, 21 sept. 1780; Be 2/9, p. 249, 29 août 1780; Bp 31/24, 1779-1780, p. 218).
- (6) ACV, Bp 31/20, 1759, p. 11.
- (7) ACV, K III 31 BPC 1812, 30 mai 1812.



Détail du berceau sur le pignon de la façade sud  
"Planelles" à motifs (grenier)  
Détail du berceau pignon façade sud



14.04.1980		Confirmation du mandat
12.06.1980	au 13.06.1980	Avant-projet
23.06.1980	au 18.07.1980	Projet définitif
03.07.1980	au 16.07.1980	Etudes de détail
23.07.1980	au 13.08.1980	Plans d'exécution
21.08.1980	au 12.09.1980	Préparation des soumissions
15.09.1980	au 09.10.1980	Appel de soumissions
27.10.1980	au 11.11.1980	Devis
17.02.1981		Approbation du crédit
15.05.1981	au 25.05.1981	Mise à l'enquête
01.06.1981		Début des travaux
01.02.1982		Fin des travaux
31.03.1983		Décompte final

## MACONNERIE

- Fouilles et raccordements aux écoulements existants.
- Assainissement de fondations (cave), drainage partiel.
- Démolition de divers galandages.
- Percement pour nouvel accès à la salle de paroisse.
- Piquage partiel des façades.
- Reconstitution de l'exutoire d'un fourneau en catelles.
- Reprise des souches et chapeaux de cheminées.
- Construction de divers galandages au rez-de-chaussée : bloc sanitaire, cuisine.
- Protection anti-feu et assainissement du sol du garage.
- Reconstruction des embouchatures.
- Enlèvement soigneux du carrelage des combles.
- Reprise partielle des enduits intérieurs à la chaux lissée à la truelle sur murs en moellons.
- Enduits de façades partiels : rempochage et trois couches, la couche de finition étant tirée à la truelle en raccord avec les crépis existants.

## ECHAFAUDAGES

Echafaudages avec perches en bois y compris pont de couvreur.

## CHARPENTE

- Le toit a été découvert en plusieurs tranches et a été systématiquement couvert de bâches en cours des travaux.
- Démolition et reconstruction de la toiture de la buanderie en annexe.
- Remplacement ou consolidation de pièces de charpente.
- Sous-couverture en planches de sapin brut posées à clin sur chevronage.
- Repose à neuf des larmiers, virevents, gorges sous chêneaux.
- Dépose et repose à neuf de quatre chevrons.
- Reprise du brillant de l'avant-toit Sud de la salle de paroisse.
- Reprise partielle de chevêtres de cheminées.
- Isolation de la cage d'escaliers des combles.
- Pose sur la poutraison du plancher des combles, après enlèvement du carrelage, d'une isolation entre carrelets et pose de panneaux de bois aggloméré sur le tout.
- Pose d'une isolation entre poutres au plafond de la salle de paroisse.
- Pose d'un escalier mobile pour l'accès aux combles de la salle de paroisse.

#### OSSATURE CONSOLIDATION

Reprise et consolidation de points ponctuels de pièces maîtresses dégradées de la charpente au moyen de résine Epoxy et barres de fibre de verre, soit arbalétriers, pannes, arrêtières, poinçon, noue, renforcement des poutres des planchers.

#### MENUISERIE

- Restauration de la menuiserie intérieure et extérieure ancienne, soit : portes, fenêtres, volets, boiserie intérieure, plafonds.
- Déplacement dans le hall au 1er étage d'une paroi à mi-bois qui coupait le séjour.
- Nouvelles portes à cadre, faux-cadre, embrasure.
- Nouveaux volets, porte de jardin.
- Doublage des fenêtres avec des guichets en sapin.

#### FERBLANTERIE

Ferblanterie en cuivre à neuf.

#### COUVERTURE

- Lavage de la couverture existante à haute pression.
- Dépose de la couverture et de la ferblanterie.
- Récupération de 45% des anciennes tuiles et repose avec de nouvelles tuiles MH rouges.
- La découverture et la couverture ont été effectuées par étape pendant toute la durée des travaux.

#### PEINTURE EXTERIEURE

Lessivage des anciennes peintures sur les crépis conservés ainsi que lessivage-décapage des anciennes fenêtres et volets.

Peinture à l'huile sur les volets en forme de losange, après étude des anciens motifs encore existant partiellement.

Peinture à la chaux blanche sur toutes les façades, traitée en frais sur frais sur les crépis refaits. Le blanc correspond à la plus ancienne couche de peinture retrouvée.

Chaîne d'angle et encadrements : jaune ocre avec filet bleu gris.

#### CONSERVATION DU BOIS

Traitement de l'ensemble de l'ancienne charpente apparente ainsi que préalablement des parties cachées.

#### ELECTRICITE

Dépose de l'installation existante.

Nouveau raccordement électrique anciennement aérien sur nouveau tableau.

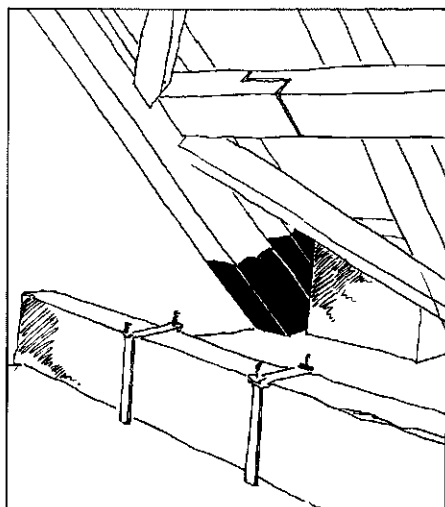
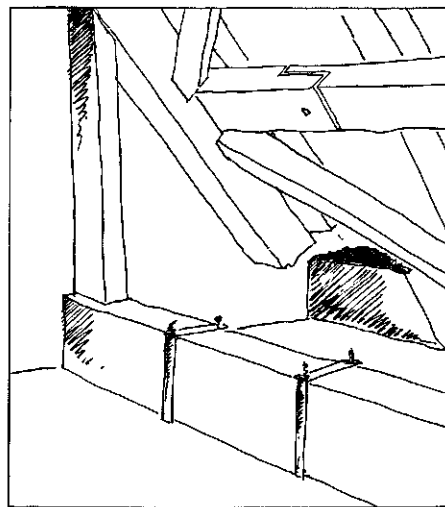
Nouvelle installation avec quelques éléments de lustrerie intégrés.

#### CHAUFFAGE

Pose d'une nouvelle installation dans tout le bâtiment, exceptés la citerne, la chaudière et les corps de chauffe de deux pièces au rez-de-chaussée renouvés par le Service des bâtiments en 1979.

#### VENTILATION

Installation d'une ventilation mécanique pour un nouveau WC séparé.



Consolidation de la charpente au moyen de résine epoxy

Etat avant les travaux

Etat après travaux : prolongement d'un arbalétrier qui avait été sectionné pour laisser passer un canal de fumée

#### INSTALLATION DE CUISINE

Pose d'une nouvelle cuisine agencée dans l'appartement et d'une cuisinette dans l'office de la salle de paroisse.

#### SANITAIRE

Nouvelle introduction d'eau. Reprise de toute la distribution, des écoulements, ventilation primaire, installation d'un WC séparé, rénovation complète de la salle-de-bains existante, raccordement des nouvelles cuisines, robinetterie extérieure.

#### PLATRIERIE, PEINTURE, PAPIERS PEINTS

Plafond suspendu en plaques de plâtres (3 cm.) dans la cuisine et une chambre.

Peinture à l'huile sur anciens fonds des circulations, cage d'escaliers.

Peinture dispersion sur murs, peinture à l'huile (vert foncé) sur les portes et encadrements, idem soubassements.

Pose de papier grain dans les pièces non boisées.

Lessivage et peinture à l'huile sur les boiserie anciennes.

#### SERRURERIE

Réparation des grilles en fer forgé des soupirails de la cave.

#### CARRELAGE

- Reconstitution partielle du carrelage du galetas ainsi que de la chambre des combles. Les pièces décorées ont été concentrées à un endroit visible.

- Carrelage 20/20 en grès au rez-de-chaussée, y compris salle-de-bains et cuisine.

- Carrelage octogonal en grès avec bouchon dans la salle de paroisse.

#### PARQUETS, PLANCHERS

Dépose et repose sur lambourrage de plancher sapin en lames larges sur cirage à chaud.

#### FUMISTERIE

Restauration des poêles en catelles et d'une cheminée murée avec un nouveau raccordement.

#### TUBAGE

Tubage pour les poêles en catelles avec isolation.

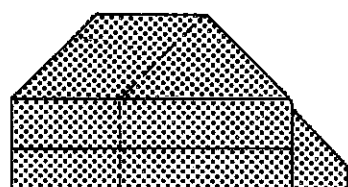
#### AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Egalisation simple du terrain, enlèvement des arbres d'essence non indigène, déplacement des essences de haute futaie trop proches des bâtiments.

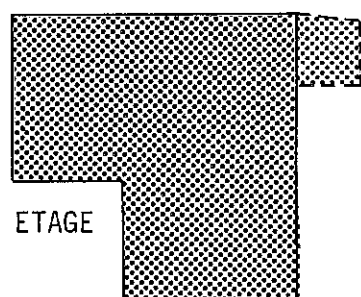
Taille de la haie existante.

## SELON LA NORME SIA 116

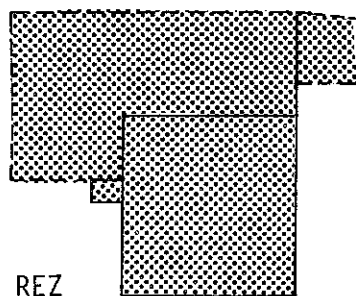
Rez :		
habité (appartement)	392,85 m3	
supplément non encavé (1,00 m.)	135,00 m3	
sas d'entrée	9,02 m3	
non habité	423,50 m3	
remise	51,15 m3	
Etage :		
habité (appartement)	561,82 m3	
habité (salle de paroisse)	256,96 m3	
Combles :		
sur appartement	326,94 m3	
sur salle de paroisse	76,89 m3	
<b>Total cube SIA 116</b>	<b>2'234,13 m3</b>	
dont habité (60,3%)	1'346,63 m3	
dont non habité (39,7%)	887,50 m3	
Devis général	indice du 1.10.1980	118,5%
(base 1977 = 100%)		
Début des travaux	indice du 1.04.1981	127,0%
Fin des travaux	indice du 1.04.1982	132,7%



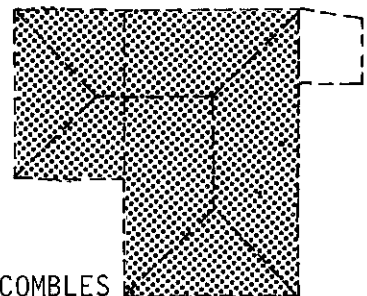
COUPE



ETAGE



REZ



COMBLES

CFC	0		1'133.--	0,2%
051	Raccordement		1'059.--	
091	Honoraires architecte		74.--	
CFC	1		13'378.--	2,4%
112	Démolition		10'444.--	
151	Canalisations		2'063.--	
191	Honoraires architecte		871.--	
CFC	2		534'664.--	94,7%
211	Maçonnerie		76'135.--	14,2%
211.1	Echafaudages		8'544.--	1,6%
214	Charpente		73'928.--	13,8%
214.1	Ossature consolidation		23'945.--	4,5%
221	Menuiserie extérieure		11'911.--	2,2%
221.5	Vitrerie		421.--	0,1%
222	Ferblanterie		20'210.--	3,8%
224	Couverture		43'130.--	8,1%
227.1	Peinture extérieure		18'408.--	3,4%
227.2	Conservation du bois		9'026.--	1,7%
23	Electricité		17'240.--	3,2%
24	Installation de chauffage		15'223.--	2,8%
241.1	Brûleur		457.--	0,1%
244	Ventilation		1'790.--	0,3%
25	Sanitaire		25'175.--	4,7%
252	Cuisine		4'930.--	0,9%
271	Plâtrerie		6'759.--	1,2%
272	Serrurerie		1'119.--	0,2%
273	Menuiserie intérieure		14'880.--	2,8%
281.2	Carrelages		15'985.--	3,0%
281.7	Parquets		4'126.--	0,8%
284	Fumisterie		17'942.--	3,3%
284.1	Tubage		4'274.--	0,8%
285	Peinture, papiers peints		51'296.--	9,6%
287	Nettoyages		1'770.--	0,3%
291	Honoraires architecte		61'375.--	11,5%
292	Honoraires ingénieur-géomètre		4'665.--	0,8%
CFC	4		745.--	0,1%
4	Aménagements/constructions extérieures		695.--	
491	Honoraires architecte		50.--	
CFC	5		6'683.60	1,2%
51	Autorisations/taxes		107.--	
52	Reproduction documents		3'705.--	
59	Autres frais		2'871.60	
CFC	9		7'900.--	1,4%
98	Crédit artistique		7'900.--	
<b>TOTAL DES TRAVAUX</b>			<b>564'503.--</b>	<b>100%</b>
hausse 1982 comprises dans le total des travaux			20'193.--	3,6%

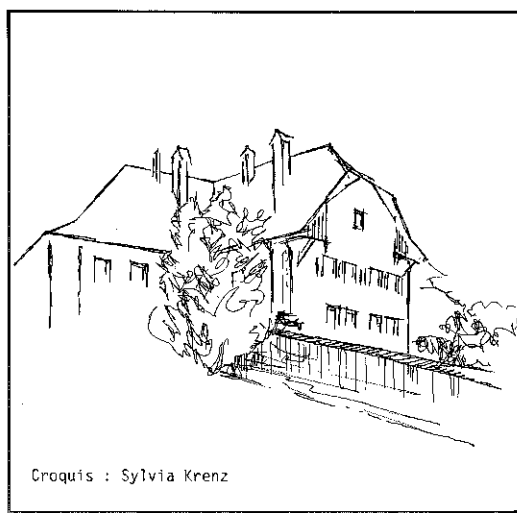
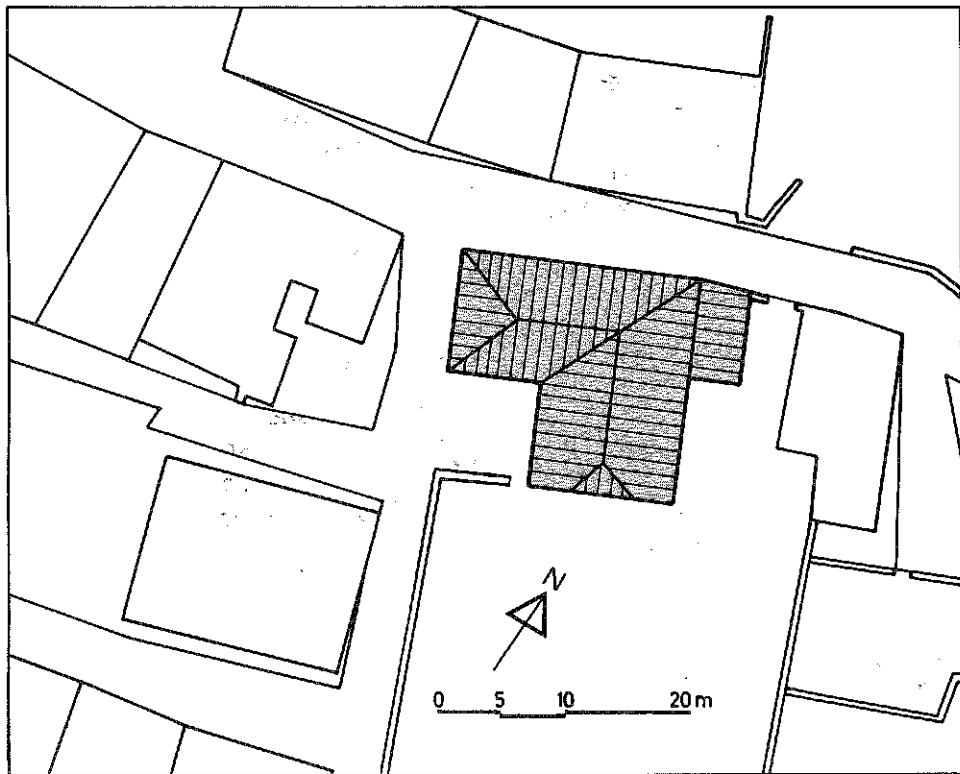
MATRICE DES SURFACES	
Surface de la parcelle	1'561 m2
Cure	306 m2
Jardin	1'255 m2
MATRICE DES COÛTS	
Coût CFC 2 m3 SIA 116	Fr. 239.--/m3
Coût CFC 2 m2 Brut	Fr. 561.--/m2
Coût total m3 SIA 116	Fr. 253.--/m3
Coût total m2 brut	Fr. 655.--/m2
SURFACE BRUTE DES PLANCHERS	
Appartement/Surfaces habitables	
- rez (sas, hall, WC séparé, cuisine, deux chambres)	1'511 m2
- Etage (hall, salle-de-bains, cinq chambres)	197 m2
Appartement/Surfaces non habitables	
- cave	46 m2
- combles non chauffés	197 m2
Aile salle de paroisse/Surfaces habitables	
- Etage (hall salle de paroisse, WC séparé office)	76 m2
Aile salle de paroisse/Surfaces non habitables	
- rez (garage, chaufferie, citerne)	76 m2
- combles non chauffés	76 m2
Annexe/Surfaces non habitables	
- buanderie non chauffée	22 m2
- combles non chauffés	21 m2
Total surfaces brutes habitées (49%)	424 m2
Total surfaces brutes non habitées (51%)	438 m2
Total surfaces brutes	862 m2

COMINA NOBILE S.A.	Maçonnerie	Provence
COMINA NOBILE S.A.	Echafaudages	Provence
COMINA NOBILE S.A.	Charpente	Provence
RENOFORS S.A.	Ossature	Tour-de-Peilz
	Consolidation	Yverdon
REGANELY S.A.	Ferblanterie	Orbe
ALVAZZI S.a.	Couverture	Yverdon
VELEN & Fils	Electricité	Yverdon
STEGMULLER S.A.	Chauffage	Yverdon
REGANELY S.A.	Sanitaire	Yverdon
F. MOULIN	Plâtrerie	Concise
W. BAUD	Serrurerie	Provence
W. KALIN	Menuiserie	Grandson
D. BORNOZ	Plancher	Bullet
ROULIER-BONZON	Carrelage	Yverdon
P. GOOD	Fumisterie	Prilly
W. OBRIST	Tubage cheminée	Neuchâtel
COMINA NOBILE S.A.	Peinture	Provence
	Papiers	
PICCINELLI-DEGOUMOIS	Nettoyages	Yverdon





MAITRE DE L'OUVRAGE  
 Etat de Vaud  
 Service des bâtiments, Lausanne



La cure de Provence abritait initialement des fonctions rurales qui comprenaient deux bâtiments distincts qui ont été fondus en un seul.

Aujourd'hui, en plus d'un logement, elle comprend la salle de paroisse.

Le bâtiment situé en bordure de la route cantonale Concise (VD) - St-Aubin (NE) fait partie intégrante du tissu relativement dense du village et apparaît en continuation de la rue constituée de fermes et maisons mitoyennes typiques des villages de pente du Jura.

La construction en forme de "L" est caractérisée par des façades très diverses quant à l'ordonnance, les proportions et leur densité en percements.

Les façades sur rue (Nord-Ouest) et sur une ruelle en pente (Sud-Ouest) peu percées d'ouvertures, d'aspect massif et sobre, accusent sa caractéristique montagnarde; c'est également la première vision que l'on peut avoir de la cure. A l'inverse, la façade "Noble" au Sud-Est face à la pente spécifique des constructions rurales représentatives d'une affectation officielle, est tout en symétrie et d'un très bel équilibre. On ne peut en dire autant des autres façades, en particulier celles de la salle de paroisse et du Nord-Est qui ont subi des percements de proportion parfois malheureuses, marquant une rupture avec les ouvertures antérieures.

Toutefois, ce ne sont pas ces interventions peu adaptées qui ont motivé une restauration de cet édifice mais bien plutôt son état précaire qui, comme la toiture par exemple, mettait en danger tout le bâtiment.

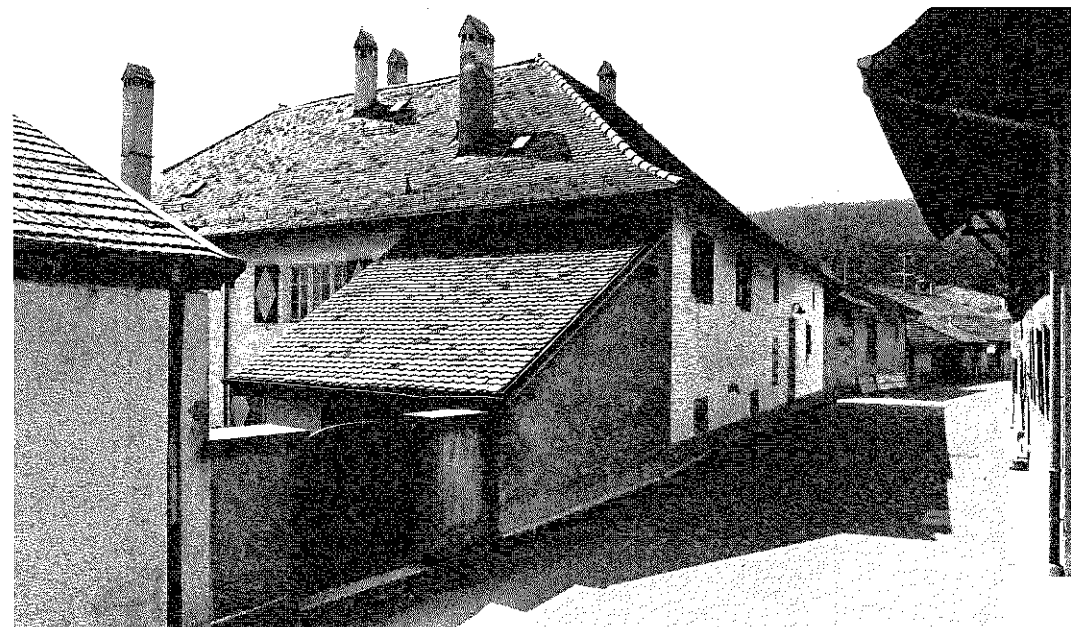
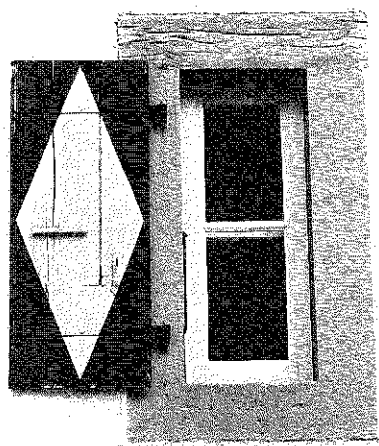
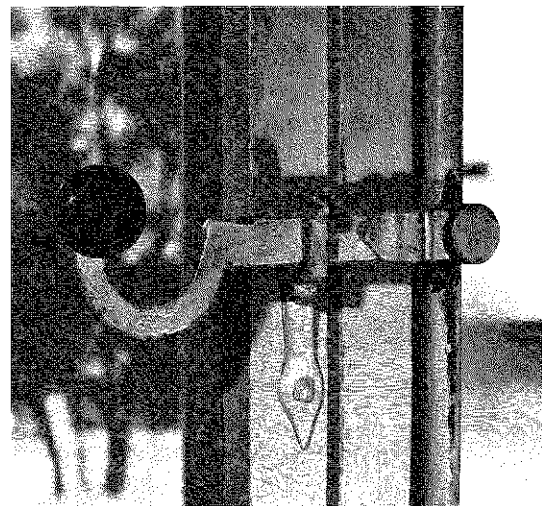
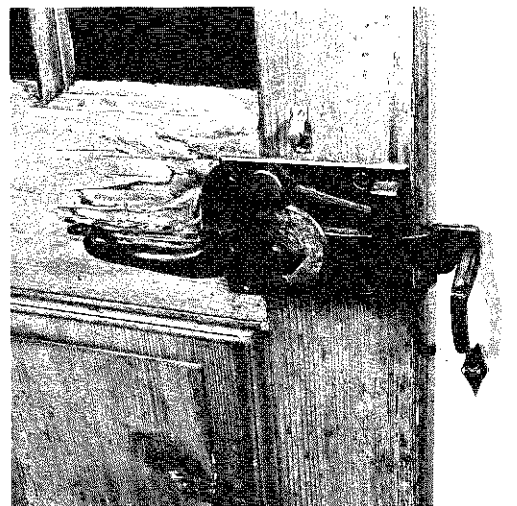
L'ambition des travaux s'est principalement portée sur la sauvegarde du monument. On a renoncé en particulier à reprendre la façade Nord-Est dans une approche contemporaine par manque de données archéologiques sur l'état ancien.

Il n'était évidemment pas question de créer un nouveau langage, sans bases historiques certaines et encore moins de reprendre les interventions de ce siècle sous forme de plagiat des éléments architectoniques anciens par simple souci d'homogénéité trompeuse.

Toutefois, pour différencier les interventions récentes de l'ancien, il a été décidé de procéder à un marquage par la peinture ou la texture et la mise en oeuvre des matériaux pour éviter toute ambiguïté, tout en ne créant pas, dans le cas particulier, de rupture. Ainsi les encadrements des fenêtres, percées lors des transformations du début du siècle et de 1939, ont été peints en blanc, comme la façade, alors que tous les encadrements anciens, ainsi que les chaînages l'ont été en jaune ocre.

Les travaux effectués à la cure de Provence, réalisés sous la direction du service des bâtiments de l'Etat de Vaud, en collaboration avec la section des monuments historiques, ont porté essentiellement sur un respect maximum de l'état existant tout en apportant la technologie contemporaine pour répondre aux exigences des utilisateurs d'aujourd'hui. Il a été conservé, dans la mesure du possible, le maximum de témoins, même apparemment mineurs, qui permettront de retrouver et compléter le cas échéant, les données archéologiques relativement succinctes de cette cure.

MICHEL DUPASQUER  
 du GROUPE Y



LEGENDE DES PHOTOS

Haut : Façade sud

Centre : Corps de bâtiment, entrée et salle de paroisse (façade sud), gonds, crémone (détail), fenêtre (façade ouest), façade nord sur rue

Bas : Angle façades nord et ouest



**10** Janvier 1987 Publication  
du service des bâtiments

Place de la Riponne 10 CH-1014 Lausanne  
Conception graphique : André Bovey ASG  
Photos : Francis Bertin, Grandvaux  
Impression : SAGE, Winterthur, Suisse